

Les subsides

N'allons pas méconnaître les faits. Même si cela paraît prématuré, il semble que le secteur de l'agriculture ait attiré l'attention des Américains à cause des méthodes utilisées par les gouvernements des provinces pour fixer les prix. A l'heure actuelle, il ne semble y avoir aucun doute qu'il s'agit là d'une partie de notre secteur industriel qui ne s'est pas très bien tiré de l'entente canado-américaine. Nous n'allons pas leur tourner le dos aujourd'hui. Nous avons refusé de le faire dès le premier jour. Nous sommes tout à fait prêts à nous asseoir avec les gouvernements des provinces et le secteur pour élaborer une stratégie propre à les aider.

M. Riis: Madame la Présidente, je me réjouis de ce que le ministre de l'Agriculture (M. Wise) reconnaisse la position précaire dans laquelle le gouvernement a mis notre secteur des vins et nos producteurs de raisin et qu'un problème existe maintenant. Sans doute sait-il pertinemment que plus de 16 000 personnes travaillent dans ce secteur.

M. Wise: Eh bien . . .

M. Riis: Certains occupent des emplois à plein temps, d'autres à temps partiel, car le travail s'effectue en grande partie à temps partiel. Disons que 12 000 personnes travaillent à plein temps et que les 4 000 autres travaillent à temps partiel, sans compter les nombreuses autres à cause de l'effet multiplicateur.

Il sait aussi que les recettes des viticulteurs pour la récolte de raisin de 1986 au Canada dépassaient 40 millions de dollars. Il y a aussi un effet multiplicateur important dans le cas de ce secteur. Il s'agit probablement d'au moins un tiers d'un milliard de dollars de revenus engendrés par ces recettes des viticulteurs.

M. Wise: Je ne savais pas cela.

M. Riis: Le multiplicateur est de neuf ou dix. Si les députés d'en face ne sont pas d'accord là-dessus, ils devraient peut-être dire quel multiplicateur ils utiliseraient. J'utilise le multiplicateur neuf ou dix, qui est fourni par Agriculture Canada et par le secteur en question.

Je crois qu'il est juste de dire que les producteurs de raisin de notre pays croient que leur secteur sera ruiné si cet accord est signé, sans parler du secteur des fruits tendres et d'autres secteurs dont nous parlerons plus tard.

Le ministre admet-il que cet accord fera du tort aux viticulteurs et qu'il les ruinera en grande partie? A-t-il l'intention de faire quelque chose à ce sujet, ou bien est-il prêt à abandonner ces 16 000 personnes pour obtenir cet accord? Je suis certain que ce n'est pas son intention, parce que c'est une personne respectable.

Qu'a-t-il l'intention de faire avec ces milliers de Canadiens qui, dans certains cas, ont passé plusieurs générations à développer ce secteur?

M. Wise: Madame la Présidente, je ne suis pas d'accord avec les calculs mathématiques du député. A part cela, cependant, je pense qu'il pose une question légitime. C'est pourquoi j'ai consacré une ou deux minutes à la fin de mon discours à cette question. Les hommes politiques, de quelque côté qu'ils siègent, aiment parler de questions positives, mais j'ai quand même décidé de parler de cette question.

Comme je l'ai dit, l'industrie vinicole pourrait peut-être éprouver des difficultés au début. J'ai déjà déclaré publiquement et je déclare de nouveau que le gouvernement fédéral prend toujours ses obligations et ses responsabilités au sérieux et qu'il agira de la même façon dans le cas de l'industrie vinicole. Nous sommes prêts à négocier dès demain avec les provinces, parce que ce sont vraiment les mécanismes de fixation des prix et des marges bénéficiaires des provinces qui causent les problèmes. Aujourd'hui, le député nous pose la question de confiance par suite de l'accord entre le Canada et les États-Unis. Qui sait ce qui arrivera quand la commission du GATT tranchera.

L'agriculture est une responsabilité conjointe selon la constitution. C'est une responsabilité partagée avec les provinces. Le gouvernement fédéral voudrait inclure les producteurs de tous les produits dans cette association. C'est ainsi que nous avons travaillé depuis le début et que nous continuerons à travailler avec cette politique.

Si les gouvernements provinciaux veulent discuter demain, je suis disponible. Les représentants du secteur agricole devraient cependant participer eux aussi aux discussions, car ce sont eux qui seront en mesure d'évaluer les répercussions.

L'industrie vinicole a réagi positivement. Elle aura, par exemple, un meilleur accès au marché américain, et avec de bonnes variétés de raisin et un bon choix de vins, l'accès au marché américain pourrait offrir des débouchés intéressants.

Je suis persuadé que des débouchés s'ouvriront, mais le député évoque le pire scénario. Il n'y a pas lieu d'être aussi pessimiste pour le moment. Nous sommes tout à fait disposés à discuter avec les autorités provinciales et avec les représentants du secteur afin d'établir une stratégie raisonnable pour résoudre ce problème.

M. Althouse: Madame la Présidente, le ministre de l'Agriculture (M. Wise) a dit qu'il était temps qu'on se mette à analyser cette entente non sous l'angle de la politique, mais sous celui de l'équité. Je l'invite à le faire à l'égard de la formule d'établissement de la moyenne quinquennale utilisée dans la disposition de l'accord concernant la volaille. Il a été convenu de faire passer les quotas d'importation de 6,3 à 7,5 p. 100, selon une moyenne quinquennale. Il devrait savoir que ces quotas sont à la hausse.

Je n'ai pas la formule mathématique exacte, mais si on respecte ces quotas chaque année entre les six et dix prochaines années, je calcule que notre consommation s'élèvera à 10 p. 100 et plus. A en juger par cet accord, ne deviendrons-nous pas en fait dépendants de la production américaine à cause des conditions économiques de la production de chaque côté de la frontière? N'allons-nous pas dépendre davantage des produits importés des États-Unis par l'intermédiaire de nos transformateurs et de nos grossistes qui détiennent présentement ces licences, au lieu de profiter de la consommation accrue dans notre pays si nos propres producteurs et nos travailleurs de la transformation relançaient ce secteur affaibli? Cet accord n'ouvre-t-il pas nos frontières à des importations accrues de volaille? La disposition concernant la dinde est similaire, mais je veux seulement parler de la volaille pour le moment.